

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 38 (1946)
Heft: 6

Artikel: La politique des prix et des salaires en France
Autor: Rimensberger, E.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il est peut-être intéressant de mentionner l'attitude adoptée par la conférence de la N. V. V. au sujet du *syndicalisme catholique*:

La conférence estime, étant donné l'heureux rapprochement que la guerre a provoqué entre les diverses classes de la population, qu'il eût été préférable, dans l'intérêt du peuple hollandais et pour renforcer la concorde, que l'interdiction qui doit toucher la N. V. V. n'ait pas été prononcée. Mais tel n'ayant pas été le cas, la conférence des comités de la N. V. V. a examiné s'il convenait de poursuivre avec le mouvement catholique-romain la loyale collaboration qui a été inaugurée entre ces deux organisations. Animée de la volonté de ne rien négliger pour renforcer autant qu'elle le peut l'unité d'action du mouvement syndical, la conférence décide de poursuivre la collaboration avec le mouvement syndical catholique. Les évêques, l'autorité ecclésiastique la plus haute, ont donné à entendre qu'ils se prononceraient encore définitivement sur la question de savoir si les fidèles peuvent être autorisés ou non à adhérer à la N. V. V.; la conférence espère que l'Eglise lèvera cette interdiction, contribuant de cette manière à mieux cimenter la solidarité entre les travailleurs catholiques et ceux qui sont rattachés à la N. V. V., cela dans l'intérêt des salariés et du pays tout entier.

On peut dire sans crainte d'être démenti que la N. V. V. a agi dans un esprit véritablement chrétien et fait preuve d'une tolérance qui appelle en retour la confiance. *Rim.*

La politique des prix et des salaires en France

Il nous souvient d'avoir demandé à quelques journalistes de nos amis, lors du congrès d'avril de la Confédération générale du Travail, s'ils pensaient que le congrès provoquerait de vives discussions. Aucune décision de caractère fondamental, me répondirent-ils, ne sera prise sur le plan économique avant que l'on connaisse le résultat de la mission Blum et l'issue des négociations relatives à l'octroi d'un crédit américain.

La *question des salaires* n'en a pas moins provoqué de gros remous au congrès. Les collègues de la minorité qui sont intervenus dans le débat, c'est-à-dire les « cégétéistes » — de même qu'ils se sont toujours opposés, en bons syndicalistes qu'ils sont, au blocage des salaires, sans se préoccuper de savoir si le gouvernement qui l'avait décrété était de gauche ou de droite — ont revendiqué une hausse générale des salaires. Ils ont fait valoir que

le *blocage des prix* imposé par le gouvernement n'avait jamais été efficace, que la montée rapide des prix officiels — sans parler des prix fantaisistes du marché noir — entraînait une dévalorisation progressive des salaires et que les ouvriers étaient acculés à la misère. Quant à la majorité, elle considérait les salaires surtout en fonction de la production; elle était d'avis qu'ils ne devaient monter qu'au fur et à mesure de l'accroissement de la productivité. Elle a estimé, très honnêtement, que le problème des salaires devait être réexaminé dans la mesure où l'effort ouvrier parviendrait à améliorer la situation économique et financière du pays. Enfin, la majorité communiste — pour des raisons que l'on peut admettre — voulait donner au gouvernement, composé pour un tiers de ministres communistes et pour un tiers de ministres socialistes, le temps de faire ses preuves. Les majoritaires ont défendu ce point de vue avec une vigueur et en des termes qui les ont parfois empêché de rendre justice à l'honnêteté des intentions de la minorité qui revendiquait la hausse des salaires. « Combien étaient-ils, nos collègues de la majorité, note « Force ouvrière », l'organe des « cégétistes », à insulter aux interventions de ceux qui rappelaient la misère des foyers ouvriers? Combien étaient-ils à hurler aux chausses des orateurs de la minorité démontrant, il y a six semaines, chiffres en main, la nécessité du déblocage des salaires? La majorité a applaudi aux arguments du « guide éclairé » en se prononçant contre toute augmentation des salaires. » Et l'amélioration du sort des plus déshérités de la classe ouvrière? « Ce ne sont pas des choses, a déclaré Frachon, qui se font à la veille d'élections! »

Mais lorsque cette veille d'élections est arrivée à échéance, les majoritaires ont fait volte-face et se sont prononcés *pour* un relèvement des salaires, ce qui a engagé nombre de citoyens à constater que les communistes faisaient une fois encore « ce qui ne se fait pas ».

Quoi qu'il en soit, et dans l'actuelle misère des travailleurs, c'est cela qui compte, *majoritaires et minoritaires unanimes se sont mis d'accord sur la nécessité d'un relèvement général des salaires*. Tant du point de vue politique que psychologique, il serait extrêmement important que cette décision put être considérée comme ayant été commandée exclusivement par la situation misérable des travailleurs. Dans le monde d'aujourd'hui, tous les événements, y compris les décisions relatives au problème des salaires, ont des répercussions politiques; pourtant, *dans l'intérêt même du mouvement syndical, il importe que les revendications de salaires soient et restent commandées premièrement par des raisons purement syndicales, c'est-à-dire économiques, les tâches du syndicalisme étant d'ordre économique*.

D'ailleurs, il est indéniable qu'une hausse générale des salaires des travailleurs français est indispensable depuis longtemps. Du

point de vue économique et social, elle est plus que justifiée. La déflation des salaires a atteint son maximum. Leur pouvoir d'achat a baissé de plus de 60% depuis 1938. En revanche, le coût des articles rationnés a augmenté de 40% entre mars 1945 et mars 1946. Bien que pendant cette période la production se soit accrue de 100%, le pouvoir d'achat a subi un nouveau recul de 18%.

La revendication, formulée à l'unanimité par le comité fédéral de la C. G. T., visant à une hausse générale des salaires de 25% vaut pour toutes les catégories de travailleurs: ouvriers, employés, cadres, ingénieurs, techniciens de l'industrie et du commerce, pour tous les salariés de l'agriculture, les fonctionnaires, les travailleurs de l'Etat, les cheminots, les travailleurs des services publics, les pensionnés. Cette augmentation devra s'appliquer aux salaires de base comme aux salaires aux pièces, à la tâche ou au rendement, de même qu'aux allocations familiales. Les commissions paritaires professionnelles devront se réunir immédiatement pour régler l'application de cette mesure à toutes les catégories de salariés.

Parallèlement, la C. G. T. demande des interventions énergiques dans le domaine des *prix* et des mesures radicales contre les trafiquants du *marché noir*. Elle exige « une revision sévère de tous les prix afin que, dans cette période où les masses populaires souffrent de lourdes privations, les marges de profits soient réduites au minimum ».

Enfin, la C. G. T. invite toutes ses unions départementales « à prendre l'initiative de constituer, dans chaque département, une commission composée de représentants des syndicats ouvriers, des paysans (organisations et coopératives agricoles), des associations de commerçants, des coopératives et des organisations féminines ». Ces commissions seront chargées d'établir périodiquement le barème des prix. Elles feront connaître, par la voie de la presse, les prix qu'elles estiment justes et elles dénonceront ceux qu'elles considèrent comme surfaits. Ces commissions inviteront les organisations locales et les consommateurs à leur signaler tous les actes spéculatifs, tous les faits de marché noir, de stockage, de passage au marché noir des produits reçus pour la vente régulière à la taxe. Elles transmettront les plaintes aux autorités officielles. Par voie d'affiches, de presse ou de réunion, ces commissions feront connaître les noms des trafiquants, des stockeurs, de tous ceux qui se seront livrés à un trafic malhonnête. La C. G. T. est convaincue que tous les producteurs et commerçants qui désirent défendre leur réputation d'honnêteté contre tous les trafiquants sans scrupule appuieront cette œuvre de salubrité.

Mais ces mesures sont *insuffisantes*. Pour que la situation s'améliore de manière décisive, il faut qu'un esprit nouveau anime l'économie; il faut aussi des *transformations de structure*. Car

l'économie ne peut donner que ce que l'on met en elle d'idées, de conceptions nouvelles, d'efforts. Mais toutes ces idées, tous ces efforts, comme le note Léon Jouhaux dans un article paru dans le « Peuple », doivent être coordonnés en vue d'une politique économique cohérente: « Vouloir faire du dirigisme sans sortir du libéralisme, c'est s'exposer au déclenchement d'une crise sociale qui compromettrait gravement les possibilités de rétablissement rapide et total de l'économie nationale. » *Rim.*

Problèmes de reconstruction

L'avenir de l'éducation en Grande-Bretagne

Une œuvre importante a été accomplie ces derniers temps en Grande-Bretagne dans le domaine de l'éducation. Jusqu'en 1939, les gens pensaient apparemment que plus de 70 % des citoyens d'une démocratie n'avaient plus besoin d'éducation une fois atteint l'âge de 14 ans. Cette question est essentielle, car ces 70 % ont à se prononcer comme électeurs sur des problèmes politiques et sociaux complexes et ont leur part de responsabilité et de pouvoir dans l'édification commune de l'avenir du pays et de celui du monde. De plus, leurs conceptions, leurs goûts, leurs désirs, font la qualité d'une société. La démocratie est une conception noble et une splendide occasion d'agir, mais elle est aussi un grave danger. Si les masses sont appelées au pouvoir, il faut tenir compte de leurs goûts et de leurs vœux. Si ceux-là sont nobles, vous aurez une grande civilisation. S'ils ne le sont pas, vous en aurez une d'un niveau indigne. Il a été dit du plus grand empire du passé que le peuple souverain « avait jeté au vent toute préoccupation autre que celle du pain et du cirque ». Nous avons vu ce même esprit se reproduire de nos jours, les jeux du cirque étant seulement remplacés par le cinéma. La démocratie dans ce pays a fait des progrès vers l'institution d'une société plus juste et meilleure; mais il y a un côté moins encourageant de ce fait. Les journaux d'aujourd'hui qui ont la plus grande diffusion sont d'un niveau plus bas que celui de n'importe quel journal publié il y a cinquante ans. L'avenir ne pourra guère admirer notre civilisation sur le témoignage de ces journaux et divertissements populaires. Une démocratie, si elle n'y prend garde, peut devenir « un ordre social où une masse dégénérée n'a plus d'autre souci que de jouir des bas plaisirs d'hommes vulgaires ». Ce devrait être, au contraire, une société dans laquelle tout citoyen serait un aristocrate par son caractère, son idéal et ses goûts, et qui aurait une conception de ce qui est de premier ordre dans la vie et le désir de l'acquérir. Notre tâche est précisément de créer une telle démocratie. Ce but peut-il